



Procès-verbal – Séance régulière du Conseil d'établissement – École Jeunes du monde

Le mercredi 11 mars 2026 18 h 30 en mode virtuel

Les membres sont :

Parents :	Personnel :	Public :	Autres :
Mme Mélanie Vaillancourt Mme Natacha Pierre-Charles Mme Audrey Chabot Mme Yexy Andrea Castaneda M. Francis Daigle Mme Joanie Langford Mme Emily Andrea Caceres Mme Marie-Pier Lévesque Mme Line Deschênes Mme Annie Forget	Annie Sarrazin, directrice Raghida Massaad, sgd Line Deschênes, tes Ann-Marie Dorval Annie Forget Caroline Proulx	Aucun public	

Absences motivées :

Parents :	Personnel :
Mélanie Vaillancourt Francis Daigle	Line Dechênes, TES

Projet d'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et validation du quorum;
2. Parole au public;
3. Lecture et approbation du projet d'ordre du jour (R);
4. Lecture et approbation du procès-verbal de la rencontre du 7 janvier 2026 (R);
 - 4.1. Suivi au procès-verbal s'il y a lieu;
5. Photo scolaire (R);
6. Document sur le déficit 2024-2025 du Service de garde (R);
7. Règles de fonctionnement du SDG (R);
8. Critères de sélection de la direction d'établissement (R);
9. Activités école (R)
10. Fonds spéciaux (R)
11. Informations / rapports : (I)
 - 11.1. Comité de parents
 - 11.2. OPP
 - 11.3. Personnel enseignant
 - 11.4. Service de garde/présentation programme activités SDG (R)
 - 11.5. Direction
12. Correspondance, s'il y a lieu (I);
13. Varia;
14. Clôture de la séance (R)

1. Ouverture de la séance et validation du quorum
La présidente du CÉ, Audrey Chabot, ouvre la séance après avoir constaté le quorum. Il est 18h40.
2. Parole au public
S.o. aucun public présent.
3. Lecture et approbation du projet d'ordre du jour (R)
La directrice, Mme Sarrazin, fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Natasha Pierre-Charles d'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté
Résolution n° CE-2526-020

4. Lecture et approbation du procès-verbal de la rencontre du 7 janvier 2026 (R)
La directrice, madame Sarrazin, présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable. (Voir document en annexe A)

Il est proposé par Mme Andrea Castaneda D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 7 janvier 2026 tel que rédigé.

Adopté
Résolution n° CE-2526-021

- 4.1. Suivi au procès-verbal s'il y a lieu.
S.o.

5. Photo scolaire
Il est convenu que la directrice fera un suivi au prochain CE avec les différentes compagnies pour l'année scolaire 2026-2027 avant d'attribuer le contrat.

6. Document déficit SDG pour 2024-2025 (R)
Présentation du document avec les explications du déficit par Mme Sarrazin.

Il est proposé par Mme Caceres d'approuver la grille-matières 2026-2027.
(Voir document en annexe)

Approuvé
Résolution n° CE-2526-022

7. Règles de fonctionnement du SDG 2026-2027
Présentation du document avec les règles et coûts pour le service de garde pour 2026-2027.

IL EST PROPOSÉ par Ann-Marie Dorval d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde telles que présentées.

Approuvé
Résolution n° CE-2526-023

8. Critères de sélection de la direction d'établissement

Les critères sont mis à jour selon l'article 79 de la LIP.

Il est proposé par Mme Raghida Massaad d'adopter les critères de sélection.
(Voir document en annexe)

Adopté
Résolution n° CE-2526-024

9. Activités (R)

Mise à jour.

Il est proposé par Madame Natasha Pierre-Charles d'approuver les activités présentés (Voir document en annexe)

Approuvé
Résolution n° CE-2526-025

10. Suivi fonds spéciaux (R)

Mise à jour.

Il est proposé par Mme Audrey Chabot d'approuver les activités selon le suivi des fonds spéciaux (Voir document en annexe)

11. Informations / rapports : (I-R)

11.1. Comité de parents

Mme Langford nous informe des différents dossiers discutés.

11.2. OPP

s.o.

11.3. Personnel enseignant

Présentent les différentes activités de l'école.

11.4. Service de garde

Présentation de thèmes et activités du service de garde

11.5. Direction

S.o.

12. Correspondance, s'il y a lieu (I)

13. Date de la prochaine séance (I)

Tel que prévu au calendrier, la prochaine séance est prévue pour le 15 avril prochain à 18 h 30.

14. Clôture de la séance (R)

La présidente, madame Audrey Chabot, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Mme Audrey Chabot DE LEVER la séance à 19 h 50

Adopté
Résolution n° CE-2526-026

La présidente
Madame Audrey Chabot

La directrice de l'école
Madame Annie Sarrazin

La secrétaire de la rencontre
Madame Ann-Marie Dorval